

Conditions de participation au Concours de nouvelles 2025, organisé par BoD et Théo Lemattre

Article 1 – Sociétés Organisatrices

Le concours est organisé par la société Books on Demand GmbH (BoD), société allemande ayant son siège social en Allemagne à Hamburg (22297), Übeersering 33, immatriculée au Registre du Commerce allemand, Tribunal d'instance de Kiel sous le numéro HRB 4551 NO, en partenariat avec l'auteur et influenceur Théo Lemattre, organisent un concours d'écriture de nouvelles (ci-après dénommé « Concours de nouvelles ») du 10 novembre au 8 décembre 2025.

La société Books on Demand GmbH (BoD) ci-après « Société Organisatrice ».

Le concours d'écriture est disponible et accessible depuis la page <https://blog.bod.fr/ecrire/>

Article 2 – Participation

La participation au Concours de Nouvelle est réservée aux personnes physiques majeures selon la loi française à la date du lancement du Concours de nouvelles (soit âgées de 18 ans et plus). Toute personne ayant un lien avec l'organisation du Concours de nouvelles et le personnel de la Société Organisatrice n'est pas autorisée à participer à ce Concours de nouvelles. Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois avec l'envoi d'une Contribution.

La participation au Concours de nouvelles entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions et règles de déontologie en vigueur sur Internet. Le non-respect des conditions de participation indiquées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation.

Article 3 – Présentation du Concours de nouvelles

Le Concours de nouvelles a été déterminé par la Société Organisatrice sous le fond et la forme suivante : le Participant envoie par mail à marketing@bod.fr sa Contribution.

Plusieurs critères sont à respecter :

- La Contribution devra évoquer le thème « **Quand le temps s'arrête** » ;
- La Contribution doit être **inédite** ;
- La Contribution doit contenir au maximum **13 000** signes, espaces compris ;
- La Contribution doit être envoyée au format **Word ou PDF** ;
- Le Participant doit particulièrement soigner **l'orthographe et la grammaire** de sa Contribution.
- Enfin, le participant ajoute à cet e-mail la phrase « **J'accepte les conditions de participation dont j'ai pris connaissance** » et envoie l'e-mail.

Article 4 – Principe et modalités de participation

La Société Organisatrice propose un concours d'écriture de nouvelles sur une période déterminée. Pour participer au Concours de nouvelles, les personnes doivent envoyer une Contribution écrite correspondant aux critères du Concours de nouvelles définis dans l'article précédent.

Le Participant envoie sa Contribution à [marketing\(at\)bod\(dot\)fr](mailto:marketing(at)bod(dot)fr) à partir du 8 novembre 2025 et jusqu'au 8 décembre 2025 à 23h59. Le Participant doit être en possession d'une adresse e-mail valide et doit indiquer les données personnelles suivantes : Nom, Prénom, Pseudo éventuel (auquel cas la Société Organisatrice s'engage à ne jamais divulguer l'identité de l'auteur), adresse e-mail.

Le Participant envoie sa Contribution au format Word ou PDF. Toute autre forme d'envoi (texte dans le champ d'un e-mail, envoi postal, etc.) sera refusée et la participation considérée comme nulle.

Les données personnelles transmises par le Participant seront à disposition de la Société Organisatrice durant toute la durée du Concours de nouvelles. Elles seront entièrement détruites à l'issue des résultats du Concours de nouvelle. Elles ne seront en aucun cas utilisées ultérieurement par la Société Organisatrice.

Article 5 – Sélection des Contributions et Composition des Jurys

5.1 Constitution des Jurys

Le processus de sélection des Contributions s'effectue en deux phases distinctes, impliquant deux collèges de jurys.

Phase 1 : Jury de Pré-sélection

La pré-sélection des **meilleures Contributions** sera effectuée par un premier jury composé des membres suivants :

- **Emma Ballayer** (Membre de la Société Organisatrice BoD).
- **Théo Lemattre** (Partenaire du Concours).

Ce jury aura pour mission d'effectuer une première lecture approfondie et une notation des textes pour sélectionner les contributions présentant le plus grand potentiel.

Phase 2 : Jury de Délibération Finale

Les Contributions présélectionnées seront transmises à un second jury, dit **Jury de Délibération Finale**, composé de trois (3) professionnels reconnus du monde littéraire :

- **Sébastien Theveny**
- **Marie-Haude Mériquet**
- **Tamara Balliana**

Ce second jury désignera les **trois (3) lauréats** du Concours. La décision de ce Jury de Délibération Finale est définitive et souveraine.

5.2 Annonce des Lauréats

1. **Notification Individuelle : BoD** (Société Organisatrice) contactera les trois lauréats par e-mail, à l'adresse utilisée pour l'envoi de leur Contribution, afin de les informer de leur classement **le lundi 5 janvier 2026**. Si un lauréat ne se manifeste pas auprès de la Société Organisatrice dans un délai de huit (8) jours après la notification, ou s'il refuse la dotation, BoD se réserve le droit de modifier le classement en conséquence.
2. **Communication Publique** : Le résultat final du Concours et le nom des trois lauréats seront communiqués publiquement à partir du **lundi 5 janvier 2026**. Cette communication sera assurée via :
 - Un article de blog détaillé sur le site de l'Organisateur (BoD).
 - Des publications sur les réseaux sociaux de l'Organisateur (BoD) et du Partenaire (Théo Lemattre).

Article 6 – Dotations

Les trois lauréats du Concours se verront attribuer les dotations suivantes :

6.1 Premier Lauréat

Le Premier Lauréat recevra le lot suivant :

- Une liseuse **Kobo Clara Colour**
- Un **abonnement Premium d'un an à la plateforme WriteControl**
- La **formule BoD Publication offerte** (*Code valable jusqu'au 31/12/2026*)

6.2 Deuxième Lauréat

Le Deuxième Lauréat recevra le lot suivant :

- La **formule BoD Publication offerte** (*Code valable jusqu'au 31/12/2026*)
- Le « **Kit Essentiel de l'Auteur BoD** » pour 2026

6.3 Troisième Lauréat

Le Troisième Lauréat recevra le lot suivant :

- La **formule BoD Publication offerte** (*Code valable jusqu'au 31/12/2026*)
- Le « **Kit Essentiel de l'Auteur BoD** » pour 2026

Article 7 – Modification du règlement

La Société Organisatrice se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de modifier, écourter, prolonger ou annuler le Concours de nouvelles. Leurs

responsabilités ne sauront être engagées de ce fait. La Société Organisatrice portera connaissance des modifications ou de l'annulation du Concours de nouvelles sur la page <https://blog.bod.fr/ecrire/>

Article 8 – Responsabilité

- Fonctionnement du Concours de nouvelles

La Société Organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à d'éventuels dysfonctionnements informatiques ou réseaux entraînant l'incapacité, pour toute personne, de consulter le règlement de participation complet.

Toute fraude ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du concours.

- Inscriptions

La Société Organisatrice ne sera pas responsable des participations perdues, mal acheminées ou en retard, y compris celles qui le sont en raison de toute défaillance, pour quelque raison que ce soit, du site web ou du fournisseur de messagerie électronique pendant la durée du présent concours, y compris celles qui le sont en raison de tout dommage à l'ordinateur ou à l'appareil mobile d'un Participant.

- Participation au Concours de nouvelles

En participant ou en tentant de participer au présent Concours de nouvelles, les Participants dégagent de toute responsabilité la Société Organisatrice, concernant tout dommage qu'ils pourraient subir en raison de leur participation ou tentative de participation au Concours de nouvelles.

Article 9 – Informatiques et libertés

En application de la loi n°78 17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les Participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant auprès des Sociétés Organisatrices.

Article 10 – Litiges

Toute contestation ou réclamation relative au concours devra être formulée par écrit et transmise à la Société Organisatrice.

Tout différend relatif au Concours de nouvelles fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable. Si aucun accord n'est trouvé, le litige sera soumis aux juridictions compétentes dont dépend le siège social de la Société Organisatrice. Aucune contestation ne sera acceptée au-delà d'un mois après la fin du Concours de nouvelles.

Informations sur la protection des données

Le respect des dispositions légales en matière de protection des données revêt une grande importance pour nous. Ci-après, nous souhaitons vous informer sur le traitement de vos données personnelles dans le cadre de l'accord de coopération.

Pour tout complément d'information, notre Politique de Protection des Données est accessible [ici](#).

Responsable

Books on Demand GmbH
Überseering 33
22297 Hamburg

Allemagne

E-mail : info@bod.fr

Tél. : +33 (0)3 72 88 16 00

Objectifs et bases juridiques du traitement des données

Vos données personnelles sont traitées sur la base de l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, lettre b du RGPD, car le traitement est nécessaire à l'exécution du contrat. La finalité et la nature du traitement sont indiquées dans le contrat.

Destinataire des données

Nous stockons les données personnelles que vous traitez dans le cadre du présent accord chez nos prestataires de services Microsoft Ireland Operations Limited (One Microsoft Place, South County Business Park Leopardstown, Dublin 18, D18 P521, Irlande) sur des serveurs situés dans l'Union européenne et salesforce.com Germany GmbH (Erika-Mann-Straße 31-37, 80636 Munich) sur des serveurs situés dans l'Union européenne et aux États-Unis. Un niveau de protection des données approprié est garanti en raison de la certification des fournisseurs dans le cadre de l'UE-U.S. Data Privacy Framework (décision d'adéquation de la Commission européenne). Nous avons en outre conclu avec les deux fournisseurs un contrat de traitement des commandes conformément à l'article 28 du RGPD, qui les oblige à respecter strictement nos instructions.

En outre, des éléments de contenu (enregistrements sonores et/ou vidéo, images et citations de vous) sont publiés comme décrit dans l'accord de coopération. Une transmission à des pays tiers sans garanties appropriées pour la protection des données personnelles en dehors de l'Union européenne/de l'Espace économique européen n'est pas exclue. Veuillez également noter que les informations sur Internet sont accessibles dans le monde entier et à tout moment, et qu'elles peuvent être trouvées à l'aide de moteurs de recherche et reliées à d'autres informations. En principe, toute information publiée sur Internet peut donc être copiée et diffusée sans problème.

Stockage des données

Nous conservons vos données personnelles, qui font l'objet de l'accord de coopération, pendant la durée de cet accord, à moins qu'une conservation plus longue soit nécessaire pour défendre nos intérêts légitimes ou pour respecter les délais de conservation prévus par le droit commercial ou fiscal. Les éventuels délais de conservation peuvent résulter du code de commerce (HGB) ainsi que du code fiscal (AO) et s'élèvent en règle générale à six ou dix ans. L'enregistrement de vos données personnelles après la fin de l'accord de coopération s'effectue alors sur la base de l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, lettre c du RGPD en liaison avec la législation correspondante.

Veuillez également noter que les éléments de contenu peuvent continuer à être utilisés activement même en cas de résiliation de l'accord de coopération et que nous ne les supprimons qu'à l'expiration de la durée d'utilisation convenue (cf. point 6). En outre, nous ne supprimerons pas les éléments de contenu publiés pendant la durée d'utilisation. La base juridique est l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, lettre b du RGPD.

Vos droits

En tant que personne concernée, vous avez le droit d'accéder aux données à caractère personnel vous concernant (article 15 du RGPD) et de demander la rectification des données inexactes (article 16 du RGPD) ou leur suppression, dans la mesure où l'une des raisons mentionnées à l'article 17 du RGPD s'applique, par exemple lorsque les données ne sont plus nécessaires aux fins poursuivies. Vous avez également le droit de limiter le traitement si l'une des conditions mentionnées à l'article 18 du RGPD est remplie et, dans les cas visés à l'article 20 du RGPD, le droit à la portabilité des données. Si le traitement des données est basé sur votre consentement, vous avez le droit, conformément à l'article 7 du RGPD, de révoquer à tout moment votre consentement à l'utilisation de vos données personnelles. Veuillez noter que la révocation ne prend effet que pour l'avenir. Les traitements effectués avant la révocation ne sont pas concernés. Veuillez également noter que, malgré votre révocation, nous pouvons être amenés à conserver certaines données pendant une période déterminée afin de respecter les exigences légales. Dans les cas où vos données personnelles sont traitées sur la base juridique de l'article 6, paragraphe 1, phrase 1, lettre f du RGPD, vous avez le droit, conformément à l'article 21 du RGPD, de vous y opposer à tout moment pour des raisons tenant à votre situation particulière. Nous ne traiterons alors plus les données à caractère personnel, à moins qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, vos droits et vos libertés, ou que le traitement serve à faire valoir, à exercer ou à défendre des droits en justice.

En outre, en tant que personne concernée, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si vous estimez que le traitement des données vous concernant enfreint les dispositions légales relatives à la protection des données. Ce droit de recours peut notamment être exercé auprès d'une autorité de contrôle dans l'État membre de votre lieu de résidence ou de travail ou du lieu de la violation présumée.

Notre responsable de la protection des données

Nous sommes soutenus par notre responsable de la protection des données dans l'accomplissement de nos obligations en matière de protection des données. En cas de demande, veuillez mentionner l'entreprise concernée. Les coordonnées de notre responsable de la protection des données sont les suivantes :

datenschutz nord GmbH
Sechslingspforte 2
040 5936160400

E-Mail: office@datenschutz-nord.de
Web: www.dsn-group.de